

COMMUNIQUE DE PRESSE



Dijon, le 2 décembre 2020

#SOLIDARITE : LA FONDATION AGIR EN CHAMPAGNE-BOURGOGNE SOUTIENT LES ASSOCIATIONS LOCALES

La Fondation d'entreprise « AGIR en Champagne-Bourgogne » soutient depuis 2013 des projets d'intérêt durable et collectif au profit du développement de l'Aube, de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne, de l'Yonne.

Les membres du Conseil d'Administration de la Fondation se sont réunis le 13 novembre dernier pour statuer sur 17 nouveaux projets.

En 2020,
61 projets soutenus par la Fondation pour un montant total de **180 259 €**

*chiffres à nov 2020

EN HAUTE-MARNE

6 PROJETS ONT VU LE JOUR GRACE AU SOUTIEN FINANCIER DE LA FONDATION

Soutien aux personnes âgées

- Un soutien à hauteur de 3000 € a été accordé à l'EHPAD « La Providence et l'association Part'Anges ». Il vise à acquérir un nouveau véhicule et ainsi à faciliter les sorties des résidents.

Culture & environnement

- La Fondation se joint au Comité des Fêtes de Changey pour la création d'un jardin conservatoire. Objectif : maintenir la biodiversité et les variétés anciennes de fruits locaux. Montant de l'aide attribuée : 3000 €.

- L'association Harmonie Municipale de Sommevoire Rozières a sollicité l'aide de la Fondation. Un soutien qui visera à encourager l'animation musicale en milieu rural (achat d'instruments, tenues...). 3000 € lui ont été accordés.

Sport

- Les bénévoles du Club de football Les Jeunes Saulxurois ont reçu l'appui de la fondation d'entreprise pour l'entretien du terrain de la commune. Une subvention de 3000€ leur a été attribuée.
- AGIR en Champagne-Bourgogne soutient les tournois de football féminin dans le département. La Fondation est venue en aide à l'association Entente Nord Haute-Marne Football féminin. Objectif : soutenir la mixité dans le football. 3000 € lui ont été versés.
- L'Aéro Club de Langres a bénéficié d'une subvention de la fondation. 3000€ ont été attribués pour maintenir l'activité du club.

Depuis la création de la Fondation en 2013

412 projets ont été détectés et **1 116 740 €** versés.

*chiffres à nov 2020

Dès le début de la crise sanitaire, le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne a accordé un soutien accru aux EPHAD et aux structures d'accompagnement des personnes âgées de son territoire par l'intermédiaire du fonds de solidarité déployé en avril dernier par la Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement. Pour rappel, 617 000€ ont été versés à 79 structures de l'Aube, de Côte-d'Or, de la Haute-Marne et de l'Yonne.



CHAMPAGNE
BOURGOGNE



CONTACTS PRESSE

Claire LORICHON

Responsable Communication - claire.lorichon@ca-cb.fr - 03 80 63 55 23

Mylène FARGEOT

Relations Presse - mylene.fargeot@ca-cb.fr - 03 80 63 55 84

Ophélie ROS

Relations Presse - ophelie.ros@ca-cb.fr - 03 80 63 54 93